1867 — N° 35. CIIme ANNEE Mercredi 1er Mai.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pr *la Suisse (pour l'étranger*, le port en sus):
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—
» expéd. franco par la poste » 7»—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50
» par la poste, franco » 4»—
Pour 3 mois, » » » 2»25
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf n° 3, à Neuch âtel, et dans tous les bureaux, de poste.

PRIX DES ANNONCES:

Pour une annonce au-dessous de 7 lig., 75 c.
Pour 7 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. — Pour s'adresser au bureau, 50 cent.
Une remise de 2 fr. pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1er janvier.
Les annonces pour le n° du mercredi seront reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTEOROLOGIQUES. — AVRIL 1867.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL.

Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
27	9,2	6,3	11,0	712,27	—	S.	Calme	Couvert	Pl. depuis 2 h. du s.
28	10,0	4,9	15,8	710,70	8,9	S.-O.	id.	id.	A 6 h du s. orage; vent fort.
29	8,7	4,3	13,6	715,42	14,4	id.	Moyen	id.	Le mat. br. à Chaumont.
30	9,8	6,0	15,0	719,11	0,8	id.	Faible	id.	Pl, dans la matinée et le s.

LIMNIMÈTRE en mètres.
1,180
1,160
1,130
1,135

CHAUMONT.

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	A 1 heure	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
27	7,3	2,6	10,2	657,7	1,5	S.-O. v.	Faible	Couvert	Pl. 6 à 9 h. s. Vent du N.
28	6,3	4,6	11,8	655,9	9,5	id.	id.	id.	Orage, grêle vers 6 h s.
29	4,3	0,3	6,9	659.9	15,7	S.-O	Moyen	id.	Blanc de neige le m.
30	3,0	0,8	7,3	663,6	2,3	id.	id.	id.	Pl. et neige 8 h. m,

IMMEUBLES A VENDRE

1. A vendre ou à louer, pour la St-Jean, à **Cormondrèche**, une maison renfermant un grand logement très-commode; un verger et un bon jardin sont attenants à la maison. Un entrain d'encavage en bon état, pourrait, au gré d'un amateur, faire partie de la vente ou de la location. S'adr. à Benoit Colin, à Corcelles.

2. A vendre **aux Rochettes**, à dix minutes de la ville, une petite propriété contenant huit ouvriers et demi, dont cinq en vigne, et le reste en nature de jardin, arbres fruitiers, etc. La situation avantageuse de cette propriété, et sa proximité des conduites d'eau, en font un emplacement propre à bâtir. S'adr. à Sl Fornachon, boulanger.

Hôtel à vendre.

Dans un grand village où se trouvent plusieurs établissements industriels, et près d'une station de chemin de fer, à vendre l'hôtel de l'Ours, avec logement à l'étage supérieur, le tout nouvellement bâti. Il y a en outre un verger et grand jardin. L'entrée pourra avoir lieu de suite. Pour d'autres renseignements, s'adresser au propriétaire,

Jacob ABRECHT, aubergiste,
à Granges, canton de Soleure.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

ETUDE DE Me MATTI,

notaire à St-Imier.

Vente de foin et de mobilier rural.

Le mardi 7 mai prochain, dès 1 heure après-midi, les agents de la faillite de L. Kierneur et fils, fabricants d'horlogerie à St-Imier, vendront par enchères publiques, avec l'autorisation du tribunal :

1° Environ 20 toises de foin et 6 toises de fumier.

2° Quatre chars à échelles, montés, dont deux à flèche et à essieux en fer, un char de côté, un char dit à l'allemande, deux calèches, trois traîneaux, deux grandes glisses, un tonneau à purin, une charrue, une herse, un rouleau, deux brouettes, divers meubles et ustensiles aratoires, six cloches avec leurs courroies, plusieurs colliers à l'anglaise et plusieurs harnais, deux selles, des brides, etc.

La vente aura lieu à St-Imier, dans la maison rurale de MM. Louis Kierneur et fils.

Terme pour payer : Jusqu'à la foire de St-Imier, 8 juin prochain.

St-Imier, le 29 avril 1867.

MATTI, notaire.

Montes au Bugnenet.

Ensuite de permission obtenue, le citoyen David Meyer exposera en montes franches et publiques, devant l'auberge du Bugnenet, commune du Pâquier, le vendredi 3 mai 1867, dès les 10 heures du matin, le bétail dont suit la désignation :

20 belles et bonnes vaches, dont 12 prêtes au veau, d'autres fraîches, etc.

Entrain de labourage. 3 chars échelés, dont un avec brecette, une charrue, une herse neuve, deux harnais, une grande chaudière en cuivre, une grande baratte, des rondelets, outils aratoires, et différents objets dont on supprime le détail.

Il sera accordé six mois de terme pour le paiement.

6. **La Société d'horticulture** arrivant au terme de sa liquidation, exposera en vente à l'enchère la totalité des plantes qu'elle possède. Les appareils de chauffage seront également mis en vente à la même époque. Les jours fixés pour la vente, sont les 16, 17 et 18 mai prochain, à la serre du palais Roumont.

Le Comité chargé de la liquidation.

A VENDRE.

Librairie F. Paris.

RUE DU SEYON

PRÈS LA BRASSERIE VUILLE

D'occasion, un grand **dictionnaire Poitevin**, ayant très-peu servi.

Un grand choix de **Psautiers** de diverses reliures, à différents prix.

8. A vendre, un **pianino** de Dietrich. S'adr. à Mme Montandon, rue du Temple-neuf n° 18

☞ A vendre de suite, à l'hôtel du Commerce, chambre n° 4, une **belle collection d'armes anciennes et modernes**, boîte de pistolets de grande valeur, cravaches ciselées, cornes de cerf, peaux de panthère, réchauds pour table, cristaux, porcelaine de Saxe, tableaux divers, livres, tapis, etc.

10. A l'hôtel du Cerf, de **l'excellente bière** en bouteilles.

La liquidation des marchandises

AU MAGASIN BOCHARD

SOUS LE TRÉSOR, RUE DES HALLES

Continuera jusqu'au 24 juin prochain.

Draps, toiles en fil et en coton, confections, un grand choix de robes, châles, etc.

Il est inutile de renouveler l'aperçu des prix. Le public a pu juger du bon marché des étoffes, qu'on a vendues jusqu'à présent dans ce magasin.

LOUIS FAVRE, maître tonnelier, prévient l'honorable public de la ville et des environs, que, dès-aujourd'hui, il détaillera pour porter dehors, les vins suivants :

rouge, crû d'Hauterive, à 50 c. la bouteille.
blanc, crû d'Hauterive, à 35 c. »
blanc vaudois, à 25 à 30 c. »
rouge français, à 30 c. »

Il ose espérer que la modicité de ces prix et la bonne qualité de ces vins lui feront mériter la confiance qu'il sollicite.

Domicile : Ecluse 18, maison veuve Rieser.

15. A l'hôtel du Cerf, on peut désormais se procurer de la véritable et excellente **choucroûte de Berne**.

14. On offre à vendre à un prix très-modique, un piano à queue bien conservé. S'adr. chez M. Alexandre Virchaux, à St-Blaise.

BOCK-BIER première qualité, provenant de la brasserie des Geneveys sur Coffrane, dimanche prochain 5 courant, au restaurant de la gare de Corcelles.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE J. SANDOZ.

Il vient de paraître:

REPERTOIRE MUSICAL

POUR LES ÉCOLES

3me VOLUME.

Chants pour quatre voix mixtes.

PUBLIÉ PAR

L. KURZ.

professeur de musique à Neuchâtel.

393 pages in-12. Prix, cartonné, fr. 3»50.

Cette 3me partie s'adresse aux classes supérieures et aux Sociétés de chant. Elle sera suivie incessamment de deux autres parties graduées, plus élémentaires, à 1, 2 et 3 voix.

17. A vendre ou à louer, à très-bas prix, un bon piano carré, un canapé ordinaire, une pendule, deux bois de lit et une banque de magasin. S'adr. rue Purry 6, 1r étage.

18. A vendre, mille bouteilles vin blanc crû de Neuchâtel de l'année 1863, à 60 cent. verre perdu; plus 50 bouteilles de vin rouge Neuchâtel de 1864, et 50 bouteilles de vin blanc de 1859, à un prix raisonnable, tous pris en cave. S'adr. à Antoine Gräniger, rue des Moulins, n° 14, second étage.

19. A vendre un petit char d'enfant, rue des Moulins, 14.

20 A vendre, six petits **laigres** ovales et ronds, de la contenance de 250, 300, 400 et 600 pots fédéraux, quelques cents **bouteilles vides** ancienne mesure et bordelaises. S'adr. au bureau d'avis.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES

AU MAGASIN A. BLOCH

PLACE DU MARCHÉ, 5,

consistant en

Toile fil, 1re qualité, inventoriée, l'aune fr. 1»25
Nappages, serviettes, essuie-mains en fil, » » 0»70
Toile de Mulhouse, madapolam, » » 0»65
Indienne de Mulhouse, belle qualité » » 0»60
Lenos anglais, bonne qualité » » 1»20
Poil de chèvre français, grande larg » » 1»—
Jupons la pièce » 3»50
Mérinos français, tout laine l'aune » 2»50
Grand choix de robes laine, à fr. 6, 7, 8 et 9 la robe.
Drap pour confections, tout laine, 1 1/4 aune de largeur, l'aune fr. 3»50
Drap quadrillé, noir et blanc, pure laine 1 1/8 aune de largeur l'aune fr. 4»25
Un choix de manteaux pour dames, à 5, 6, 7 et 9 fr.
Châles tapis longs, tout laine, 42 fr.
Mantelets laine, à fr. 2»40.

22. A vendre, un poulailler portatif encore en bon état, et deux bois-de-lit ordinaires. S'adr. au bureau d'avis.

23 A vendre à bon compte, une tunique d'officier d'infanterie, toute neuve, chez Xavier Krieger, maître tailleur, Grand'rue 10.

24. A vendre, une belle chienne race mouton, bien dressée, une volière à 4 compartiments avec 3 beaux canaris, un chardonneret et un petit berceau d'enfant. S'adr. rue de la Raffinerie, 4, 1er étage.

Librairie Fritz Paris

rue du Seyon.

PRÈS LA BRASSERIE VUILLE.

vient de recevoir un beau choix de **portefeuilles** pour livres (de différentes grandeurs).

Sacs de voyage pour dames.

Gibecières anglaises et autres de divers prix.

Chez Camille BOREL

rue du Seyon.

Vin de **Malaga.**
» **Marsala.**
» **d'Alicante.**
» **Xérès.**
» **Picardan.**
» **Collioure.**
» **Madère.**
» **Champagne suisse.**
» **Champagne français.**

27. A vendre, un cheval et un char. S'adr. à Alp. DeBrot, à Cormondrèche.

☞ Au magasin Zimmermann, saucissons de Lyon.

Avis aux amateurs.

Je puis offrir dès-maintenant aux amateurs les meilleures sortes de **café** connues, principalement pour le café à l'eau, et à des prix aussi bas que possible :

Bourbon pointu	la livre fr. 2»—
Martinique	» » 1»60
Mocca d'Alexandrie, trié	» » 1»60
Java brun	» » 1»50
Java vert	fr. 1»10 à 1»50

Le mélange entre ces différentes sortes donne le café le plus fin pour l'arôme et pour le goût. E. GRANDPIERRE.

Gypse de pré de Soleure,

Chez M. Edouard Bovet, à Neuchâtel.

31. A vendre, un habit de guide de grande tenue, très-peu porté, et un sarreau de pompier, en bon état, chez Jean Krebs, tailleur, rue St-Honoré.

FECONDINE

ENGRAIS NATUREL & CONCENTRÉ

DE LA FABRIQUE DE

WICKY & CASTELLA

A FRIBOURG.

Médaille de bronze au Concours agricole de 1866, à Genève.

EMPLOI : Pour une fumure ordinaire, de 4 à 6 quintaux par pose de pré ou de champ, et 2 à 3 onces par cep de vigne.

Succès prouvé & garanti.

La FECONDINE se vend au comptant, 10 fr. le quintal, pris à Fribourg, emballage gratis, chez M. J.-E. Wycky, rue de Lausanne, 142.

A 11 francs le quintal chez :

MM. Esseiva, à l'hôtel de ville, à Bulle; C. Walloton, à la Ruche, à Payerne; B. Meyer, rue St-François, à Lausanne; Grau-Droz, au Paon, à Avenches; E. Chattoney, à Morat; **L.-F. LAMBELET, à Neuchâtel**; Jules Montandon, à la Chaux-de-Fonds.

Les emballages portent tous la marque de fabrique de Wicky et Castella.

☞ M Besson fils offre à vendre, à Couvet, tout son **matériel de distillerie**, qui est en bon état, ainsi que quelques mille litres d'extrait d'absinthe, qualité supérieure, et de liqueurs diverses Pour d'autres renseignements, s'adresser à lui verbalement, ou par lettres affranchies, rue du faubourg, n° 18, à Neuchâtel.

34. A vendre ou à louer, à des conditions avantageuses, chez M. Louis Michaud, avocat, un bon **pianino** en palissandre. S'adr. pour le voir, chez MM. Fabian et Dielitz, à Neuchâtel, rue des Terreaux, n° 2.

TOURBE.

Les personnes qui désireraient avoir de la bonne **tourbe** sèche, bonne qualité, à un prix raisonnable, peuvent s'adresser à M. Biehly, au restaurant la Brasserie suisse, rue du Temple-neuf, qui transmettra les commandes.

Au chantier de Georges Basting,

A NEUCHATEL.

MM. les maîtres **menuisiers - ébénistes** trouveront un grand choix de beau bois de travail (**en partie sec**) soit: **noyer, chêne, foyard, pommier, poirier, cerisier, peuplier** etc., en toutes dimensions.

37. On offre à vendre, faute d'emploi, un potager presque neuf, avec tous ses accessoires et à très-bas prix. S'adr. chez M. Bolens, Gibraltar, 10

Savon à détacher et à dégraisser.

Ce savon dégraisse non seulement toute espèce d'étoffes, mais il en ôte les taches les plus opiniâtres et les préserve de tout insecte.

Il a aussi la propriété de faire disparaître les maladies de la peau et de guérir les engelures.

Si on l'emploie pour le lavage des meubles, armoires, planchers ou appartements, il détruit complètement les punaises, les puces, etc., qui peuvent s'y trouver.

Seul dépôt à Neuchâtel, chez Mr. CH. LICHTENHAHN.

Machines à laver.

Ces machines, très-pratiques, sont supérieures à tout ce qui s'est fait jusqu'à présent, par la raison que le linge n'a pas besoin d'être ni coulé ni lavé, mais seulement dégrossi, que l'opération ne demande que 10 à 15 minutes, et ne coûte que 60 centimes. En dépôt au magasin de F. Röthlisberger, ferblantier.

ON DEMANDE A ACHETER.

43 On demande à acheter, d'occasion, une presse à copier. S'adr. Ecluse 17, 1er étage.

44 On demande à acheter, d'occasion, un **petit potager** et un petit fourneau en bon état. S'adr. à M. Ruttener, menuisier, rue du Pommier.

45 On demande à acheter de rencontre une machine à arrondir; on la payerait comptant.

La même personne prendrait un remonteur intelligent et de bonne conduite. S'adr. au bureau d'avis.

A LOUER.

46. A louer une chambre pour un ou deux coucheurs, place Pury, n° 5. S'adr. au 1er.

47. Un beau et grand logement, avec toutes les dépendances et jardin, est à louer pour de suite ou pour la St-Jean, chez François Périllard, à Colombier.

48. A louer, pour St-Jean, à St-Nicolas, chez M. Mérian, un appartement pour un petit ménage sans enfants.

49. A louer, deux chambres meublées au 1er étage de l'ancien hôtel de la Balance.

50. A louer pour la St-Jean, un logement très-propre et bien éclairé, composé de trois chambres, cuisine et bûcher. S'adr. rue des Moulins, n° 13, 2me étage.

51. On offre à louer, pour la St-Jean, dans un des nouveaux quartiers de la ville, un beau logement de 7 chambres et dépendances. S'ad. pour le visiter à M. Dubied-Sandoz, rue du Môle, 4.

52. A louer, dès-maintenant, à Colombier, deux appartements très-convenables, ainsi qu'un grand atelier pour horlogers. S'adr. au propriétaire, M Emile Douillot, à Neuchâtel, pour les conditions, et à M. P. Méroz, restaurateur, à Colombier, pour visiter les locaux.

53. A louer pour St-Jean, un logement avec dépendances. S'adr. à C. Steiner, Rocher 2, au dessus de la gare.

54. A louer, pour la St-Jean, un appartement de 4 pièces, avec les dépendances, situé place du Marché n° 1. S'adr. au 1r étage.

55. A louer, pour de suite ou la St-Jean prochaine, dans un des beaux quartiers de la ville, à une famille peu nombreuse, un appartement de quatre chambres, cuisine et dépendances. S'adr. au bureau de cette feuille.

56 A louer, pour une personne tranquille, une petite chambre meublée ou non meublée. S'adr. au bureau d'avis.

57. A louer de suite un pianino. S'adr. au bureau d'avis.

58. A louer au Tertre, pour la St-Jean un petit logement d'une chambre, cuisine et dépendance, pour deux personnes sans enfants. S'adr. au bureau d'avis.

59. Une chambre avec cuisine et petites dépendances, sont à louer à une ou deux personnes tranquilles. S'adr. à G. Peillon, chapelier, place de l'Ancien Hôtel-de-ville.

60. A louer, pour la St-Jean, rue du Coq-d'Inde, n° 12, un logement de quatre chambres, cuisine et dépendances. S'adr. à la Tour, Evole 19.

61. Pour la St-Jean prochaine, un logement de trois chambres, cuisine, cave et dépendances, rue de la Treille. Le bureau d'avis indiquera.

Avis aux meuniers.

La Commune de Cortaillod remettra en amodiation par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront lues avant les mises, le lundi 6 mai prochain, à 2 heures après-midi, son établissement des moulins qu'elle vient de faire reconstruire complétement à neuf, contenant trois paires de meules, dont deux à l'anglaise, et tous les accessoires nécessaires pour faire la mouture du commerce et à la façon. Une scierie verticale, une scie circulaire, des rebattes, un pressoir avec deux logements, grange, écurie et dépendances. Cet établissement, situé au centre du Vignoble et à proximité des gares du chemin de fer et du port du Petit-Cortaillod, sur un cours d'eau qui ne tarit jamais, promet un rendement considérable, et une facilité pour le commerce des farines et des bois qui ne laisse rien à désirer.

L'entrée en jouissance pourra avoir lieu au mois de juin prochain.

Cortaillod, le 10 avril 1867.

Au nom du Conseil administratif,
Le Secrétaire, L. MENTHA.

63. A louer, pour la St-Jean, un logement de trois chambres avec de grandes dépendances, situé au soleil levant S'adr. rue des Epancheurs, n° 10, second étage

64. A louer, pour la St-Jean, deux appartements de deux pièces chacun, avec dépendances, à un seul ménage peu nombreux. Le bureau d'avis indiquera.

65. A louer, pour tout de suite, une chambre meublée pour un monsieur. Chez M. Hofstetter, à la brasserie Vuille, 26.

66. A louer, de suite, un magasin et à vendre deux grandes armoires, une banque et comptoir, rue de la Place d'Armes, n° 8.

67. A louer, au centre de la ville, une jolie chambre meublée à deux lits, pour des jeunes gens. S'adr. au bureau d'avis.

68. Chambre garnie, Maison neuve, au 3me étage, entrée du côté de bise.

69. A louer une chambre meublée, rue des Moulins n° 30.

70 A louer pour la St-Jean prochaine, dans la maison Koch, rue des Halles, un appartement composé de sept pièces avec chambre de domestique et autres dépendances. S'adr. à M. Camille Borel, rue du Seyon.

Au Magasin de Confections

Grand'rue, 6.

Moïse Blum prévient le public et particulièrement sa clientèle, qu'il vient de recevoir un assortiment complet de **vêtements** pour hommes et jeunes gens pour la saison. Un bel assortiment de chemises, faux-cols et cravates. Egalement un beau choix en **draperie et nouveautés** pour ceux qui préfèrent s'habiller sur mesure ou acheter à l'aune.

Une affaire exceptionnelle de 150 paletots sacs twine, en drap et en tricot, à fr. 14»50, qu'on vend ordinairement de 22 à 25 fr. Même maison, magasin d'aunages, robes nouveauté et confection pour dames.

Au bon marché sans pareil.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

et sur mesure,

POUR HOMMES & ENFANTS

Benjamin HAUSER, rue des Moulins, vis-à-vis du débit de sel,

Vient de compléter son magasin par le choix le plus complet de vêtements faits, ainsi que de draperie pour la confection; la réputation de ce magasin, étant connu pour vendre le meilleur marché de tous à Neuchâtel, engage sa clientèle de jouir de cet avantage incontestable qui est au moins de 25 %.

Le magasin de

BIJOUTERIE ET ORFÈVRERIE

AURÈLE PERRET

place Purry,

est transféré provisoirement pendant les réparations au rez-de-chaussée du n° 4, rue Purry.

26

FEUILLETON.

LE BLOCUS

ÉPISODE DE LA CAMPAGNE DE 1814.

Le silence s'établit dans la salle du conseil, mais dehors les trépignements continuaient.

— Rapporteur, vous avez la parole, dit le gros-major.

Ce rapporteur, que je crois voir encore, et que j'entends comme s'il parlait, était un homme de cinquante ans, trapu, la tête dans les épaules, le nez long, gros et tout droit, le front très large, avec des cheveux noirs et luisants, quelques poils des moustaches et les yeux vifs. Pendant qu'il écoutait, sa tête tournait à droite et à gauche, comme sur un pivot : on voyait son grand nez et le coin de son œil, mais il ne bougeait pas les coudes de dessus sa table. On aurait dit un de ces grands corbeaux qui semblent dormir dans les prés à la fin de l'automne, et qui voient pourtant ce qui se passe autour d'eux.

De temps en temps, il levait un bras en l'air, comme pour retirer sa manche, à la mode des avocats. Il était en grande tenue, et parlait terriblement bien, d'une voix claire et forte, en s'arrêtant, et regardant les gens, pour voir s'ils étaient de son avis; et quand on faisait seulement une petite grimace, aussitôt il recommençait d'une autre manière, et vous forçait en quelque sorte de comprendre malgré vous.

Moi, voyant qu'il avançait tout doucement, sans se presser ni rien oublier, pour bien faire voir que le déserteur était en route lorsque nous l'avions pris, qu'il avait non-seulement l'idée de se sauver, mais qu'il était déjà hors de la place, — tout aussi coupable que si nous l'avions trouvé dans les rangs de l'ennemi; — pendant qu'il montrait ces choses clairement, je m'indignais parce qu'il avait raison, et je pensais :

— Maintenant, que voulez-vous qu'on réponde ?

Et puis, quand il dit que le plus grand crime est d'abandonner son drapeau, parce qu'on trahit ensemble son pays, sa famille, tous ceux auxquels on doit la vie, et qu'on se rend indigne de vivre : quand il dit que le conseil de guerre suivrait la conscience de tous les gens de cœur, de tous ceux qui tenaient à l'honneur de la France, qu'il donnerait un nouvel exemple de sa fermeté pour le salut du pays et la gloire de l'Empereur; qu'il montrerait aux nouvelles recrues qu'on ne peut compter que sur l'accomplissement du devoir et l'obéissance à la discipline; quand il dit toutes ces choses avec une force et une clarté terribles, et que j'entendis derrière nous, de temps en temps, un murmure de contentement et d'admiration, alors, Fritz, j'aurais cru que l'Eternel seul pouvait sauver cet homme.

Le déserteur, les deux bras pliés sur le pupitre, la figure dessus, ne bougeait pas; il pensait sans doute comme moi, comme toute la salle et le conseil lui-même. — Ces vieux semblaient satisfaits, ils voyaient que le rapporteur disait très bien ce qu'ils pensaient depuis longtemps; le contentement était peint sur leur figure.

Cela dura plus d'une heure.

Le capitaine s'arrêtait quelquefois une seconde pour vous laisser le temps de réfléchir à ce qu'il avait dit; j'ai toujours cru qu'il avait été procureur impérial, ou même quelque chose de plus dangereux pour ceux qui désertent.

Je me souviens qu'il finit en disant :

— Vous ferez un exemple ! vous serez d'accord avec vous-mêmes, vous ne perdrez pas de vue qu'en ce moment la fermeté du conseil est plus nécessaire que jamais au salut de la patrie.

Lorsqu'il s'assit, un si grand murmure de satisfaction s'éleva dans la salle, qu'il gagna tout de suite l'escalier, et qu'on entendit crier dehors :

— Vive l'Empereur !

Le gros-major et les autres membres du conseil se tournèrent en souriant l'un vers l'autre, comme pour dire :

— L'affaire est entendue, le reste est pour la cérémonie !

Les cris redoublaient dehors. Cela dura plus de dix minutes, à la fin, le gros-major s'écria !

— Brigadier, si le tumulte continue, faites évacuer l'Hôtel-de-Ville. Commencez par la salle.

Et tout de suite le silence se rétablit, car chacun était curieux de savoir ce que Burguet pourrait répondre. Je n'aurais plus donné deux liards de la vie du déserteur.

— Défenseur, vous avez la parole, dit le major, — et Burguet se leva.

Maintenant, Fritz, si j'avais seulement l'idée de te répéter ce que Burguet dit pendant une heure pour sauver la vie d'un pauvre conscrit, si je voulais te peindre sa figure, la douceur de sa voix, et puis ses cris qui vous déchiraient l'âme, et puis ses silences et ses réclamations, si j'avais une idée pareille, je me regarderais comme un être plein d'orgueil et de vanité.

Non, jamais on n'a rien entendu de plus beau : ce n'était pas un homme qui parlait, c'était une mère qui veut arracher son enfant à la mort. — Ah ! quelle grande chose d'avoir ce talent de toucher et de faire pleurer ceux qui nous écoutent ! mais ce n'est pas du talent, c'est du cœur qu'il faut dire.

— Quel homme n'a pas commis de faute ? Quel homme ne mérite pas de pitié ?

Voilà ce qu'il disait, en demandant au conseil s'il se trouvait un seul homme sans reproches; si jamais une mauvaise idée n'était venue aux plus braves; s'ils n'avaient jamais eu, même un jour, même une seconde, la pensée de courir à leur village, quand ils étaient jeunes, quand ils avaient dix-huit ans, quand le père, la mère, les amis d'enfance étaient tout pour eux, et qu'ils ne connaissaient rien d'autre au monde. — Un pauvre enfant sans instructions, sans connaissance de la vie, enlevé du jour au lendemain, jeté dans les armées, que peut-on lui demander ? Quelle faute ne peut-on pas lui pardonner ? Est-ce qu'il connaît la patrie, l'honneur du drapeau, la gloire de Sa Majesté ? Est-ce que ces grandes idées ne lui viennent pas plus tard ?

Et puis il demandait à ces vieux s'ils n'avaient

71. A louer, pour St-Jean, aux Trois-Portes, quartier de St-Nicolas, un appartement de trois pièces, chambre à serrer, galetas et cave, avec jardin attenant. S'adr. chez le propriétaire, au n° 2.

72. A louer pour de suite, une chambre meublée, place du Marché n° 1, 2me étage.

73. A louer, à un monsieur tranquille, une chambre non meublée. S'adr. rue St-Maurice, n° 1, 3me étage.

74. A louer pour la fin du mois, une chambre meublée et indépendante, rue des Moulins 51, au 2me.

75. A louer, une chambre meublée, faubourg du Lac n° 17.

76. A louer, pour la St-Jean, un agréable logement rue du Neubourg, 4, composé de 5 chambres et cuisine. S'adr. au rez-de-chaussée de la dite maison.

77. A louer, à Bôle, dès à-présent, un logement en très-bon état, ayant vue au midi et situé au milieu d'un jardin, composé de cinq chambres de maître, avec toutes les dépendances nécessaires. Pour voir le local et traiter, s'adresser à Mlle Ravenel, à Bôle.

78. A louer, pour de suite une chambre à coucher, rue de la Place-d'Armes, n° 10.

79. A remettre, à des conditions favorables, pour St-Jean ou plus tôt si on le désire, un appartement de 7 pièces et dépendances, situé dans l'un des beaux quartiers de la ville. S'ad. au bureau d'avis.

80. De suite, à louer une chambre meublée, indépendante, rue de l'Orangerie n° 4.

Rez-de-chaussée à louer.

On offre à louer, pour la St-Jean prochaine, dans une maison de la rue de l'ancien Hôtel-de-ville et à proximité du bureau des postes, un local au rez-de-chaussée, pouvant servir de magasins ou de bureaux. S'adr., dès-maintenant, à M. Borel-Wavre, au bureau de la Caisse d'Epargne, à Neuchâtel.

Pension de la Prairie,
près les bains d'Yverdon.

A louer, de suite, un bon appartement bien meublé et abrité; quelques chambres bien exposées au soleil seront libres fin avril. Pension à prix modéré. S'adr. directement au propriétaire, A. Pétremand.

ON DEMANDE A LOUER.

83. Un petit ménage tranquille et sans enfants, désire trouver à louer pour la St-Jean, un logement de deux pièces et dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

84 On demande à louer dans le Vignoble, soit de suite ou pour St-Jean ou St-Martin, une petite maison, avec un logement, jardin et verger. S'adr. au bureau d'avis.

85. M. le prof. Sacc désire louer en ville, ou dans ses environs, un logement de 6 pièces avec jouissance d'un jardin.

86. On demande à louer, de suite ou pour la St-Jean, un appartement de deux pièces et dépendances S'adr. au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES.

87. Une fille de toute moralité et très-expérimentée, demande pour St-Jean une place de femme de chambre. S'adr. au bureau de cette feuille.

88. Une domestique qui a appris la couture, et qui entend tous les autres ouvrages, cherche une place de femme de chambre ou pour faire le service d'un petit ménage. S'adr. rue du Temple-neuf, 28, au second.

89. Une Vaudoise, âgée de passé 30 ans, qui sait faire une bonne cuisine, demande une place pour la St-Jean; très-bonnes références. Le bureau de cette feuille renseignera.

90. Une bonne cuisinière, 26 ans, parlant les deux langues et ayant de bons certificats, aimerait se placer le plus tôt possible. S'adr. au bureau d'avis.

91. Une jeune Vaudoise, 22 ans, désire se placer de suite, soit comme servante, soit comme bonne d'enfant. S'adr. à M. E Gindraux, rue Neuve des Poteaux, n° 6.

92. Une jeune fille de 19 ans, qui parle les deux langues, cherche une place de demoiselle de magasin. S'adr. pour renseignements, à M. Héritier, facteur, rue Pury 2, au rez-de-chaussée.

93 Une jeune personne de la Suisse allemande, pourvue d'excellentes recommandations et parlant les deux langues, désire entrer dans un magasin de détail de la ville; elle se contenterait, en outre du logis et de la pension, d'un modique salaire. S'adr. au magasin Pettavel frères.

94. Une domestique de 23 ans, qui sait faire un bon ordinaire, désire se placer pour la St-Jean, comme cuisinière ou pour tout faire dans un ménage. S'adr. rue des Chavannes n° 7.

95. Une Fribourgeoise, 22 ans, désire se placer de suite pour soigner un ménage ou comme femme de chambre; elle connaît la couture et les autres ouvrages. S'adr. chez Mme Junger-Mayer, rue St-Honoré, 7.

96. Une fille porteuse de bonnes recommandations désire trouver une place pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. chez M. Marti, rue des Poteaux, 7, au 1r.

97. Pour apprendre le français, une jeune fille de bonne famille, apte à toutes les occupations du ménage, désire entrer dans une honnête famille à Neuchâtel ou aux environs. On ne demande pour gages qu'un bienveillant traitement. S'adr. au bureau de cette feuille.

98. Une bonne cuisinière, recommandable, qui parle les deux langues, cherche une place dans une maison bourgeoise ou dans un hôtel. S'adr. rue des Chavannes, n° 15, au 1er.

99. Une Neuchâteloise, 18 ans, d'un extérieur agréable, bien recommandée, cherche une place de bonne. En outre, une bonne cuisinière, de 30 ans, est aussi disponible, une bonne lingère demande une place de femme de chambre, entrée de suite. Plusieurs autres jeunes filles, pour tout faire dans un ménage. S'adr. au bureau de placement, n° 8, rue du Bassin. 2me étage.

100. Une fille, sachant faire un bon ordinaire, cherche pour la St-Jean une place comme telle, ou comme femme de chambre; elle peut produire de bons certificats. S'adr rue de l'Oratoire 5, au 1er étage.

101. Une bonne cuisinière, possédant des certificats satisfaisants, désire se placer pour la St-Jean, dans une maison bourgeoise; elle parle français et allemand. S'adr. à Madelaine Pfister, chez M. L'Eplattenier, à Neuveville.

102. Une jeune fille qui connaît le service, cherche à Neuchâtel une place de sommelière dans un hôtel ou café. On est prié d'adresser les demandes par écrit, sous lettres R. V, à la Croix, à Serrières.

103. Une domestique de 22 ans, d'honnêtes parents, demande une place de femme de chambre, bonne d'enfant, ou comme servante à tout faire et aide de cuisine. Elle est habile dans les ouvrages manuels. S'adr. à Catherine Sigfried, hôtel de la Croix-fédérale, à Neuchâtel.

104. Une jeune fille de 18 ans, de bonne famille, désire se placer le plus tôt possible, pour soigner des enfants, ou pour faire un ménage; elle ne serait pas exigeante pour les gages, pourvu qu'elle puisse apprendre le français. S'adr. au bureau d'avis

105 Une Wurtembergeoise, 22 ans, qui sait bien coudre, repasser, et soigner les enfants, cherche à se placer; bonnes références. S'adr. chez M. Klopfer, Petit-Pontarlier, 2.

106 On désire placer comme femme de chambre pour la St-Jean, une jeune fille qui a servi comme telle depuis le mois de novembre. Elle connaît bien la couture. S'adr. faubourg de l'Hôpital 28, au 1er.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

107. On demande dans un pensionnat de 25 à 30 jeunes gens, une personne capable de seconder la maîtresse de la maison. Inutile de se présenter sans de sûres recommandations. S'adr. sans retard au bureau du journal.

108 On demande à Duisburg s/Rhin, une **bonne** protestante, qui sache coudre et tailler parfaitement bien. S'adr. franco, sous L. M., à M. Adolphe Baedeker, libraire, à Cologne.

109. On demande pour la St-Jean une servante d'un certain âge, sachant bien coudre et raccommoder. S'adr. à la maison des Orphelins, à Neuchâtel.

110. Un agriculteur des environs de la ville demande pour soigner son ménage, une personne d'âge mûr, et qui soit bien recommandée. S'adr. au bureau d'avis.

111. Un domestique très-bien recommandé, trouverait à se placer de suite à l'Hospice de la Côte, à Corcelles. Outre les travaux de la maison et la culture du jardin, il serait appelé à donner quelques soins aux malades, et pourrait se former au service d'infirmier. S'adr. pour les conditions à M. le docteur Béguin, président du comité de l'Hospice, à Corcelles.

112. Mme Elskess, hôtel Bellevue, cherche pour une famille écossaise demeurant en Suisse, une femme de chambre recommandable à tous égards, sachant faire les robes, coiffer et repasser. On désirerait qu'elle fût de la Suisse française et âgée d'au moins vingt ans.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

115 Perdu dimanche dernier au service de l'après-dîner, depuis le temple le long du faubourg, un psautier avec le nom sur la couverture; le rapporter faubourg 41, contre récompense.

114. On a perdu entre la fabrique de Cortaillod et Neuchâtel, en passant par la gare de Colombier, le chemin de fer et la gare de Neuchâtel, un petit couteau en écaille à trois lames, couteau, canif et ciseaux. Le rapporter contre récompense chez Mme Henri DuPasquier, à la fabrique de Cortaillod.

AVIS DIVERS.

M. LE PROF. SACC distribuera gratuitement jeudi prochain 2 mai, à 2 heures de l'après-midi, aux amateurs, quelques milliers d'œufs de vers à soie à cocons verts et à cocons jaunes.

Société des livres religieux.

Le Comité rappelle au public sa nombreuse bibliothèque composée d'ouvrages de tout genre. Le prix de l'abonnement est de 5 fr. par an; on peut se procurer le catalogue **gratuitement** auprès du bibliothécaire. On trouve également dans le local de la bibliothèque des **Traités religieux** à bas prix. Rue du Lac, Maison Neuve, n° 1.

LES COMMUNIERS de Neuchâtel domiciliés en ville ou dans sa banlieue, qui n'auraient pas reçu le *Rapport du Conseil général* à l'assemblée générale du 11 mai prochain, sont priés de le réclamer à la secrétairerie de Commune.

Jeudi 2 mai, à 8 h. du soir.

SECOND GRAND CONCERT

donné par M. **Feri Kletzer**, violoncelliste de la Chapelle de Meiningen, et M. **Vincent Adler**, pianiste-compositeur.

PROGRAMME.

Trio pour piano, violon et violoncelle, exécuté par MM. Adler, Kurz et Feri Kletzer,
BEETHOVEN.

Adagio et Finale du troisième concert, pour violoncelle, exécutés par Féri Kletzer,
G. GOLTERMANN.

Rapsodie hongroise, pour piano, composée et exécutée par V. Adler.

a) Sérénade hongroise, pour piano et violoncelle, composée par V Adler.

b) La Bourbonnaise, chanson créole de la Martinique, composée et exécutée par Feri Kletzer.

a) Impromptu en *sol bémol*, pour piano, de
CHOPIN.

b) La ronde des sorcières, pour piano, composée et exécutée par V. Adler.

Souvenir de voyage aux Indes:

a) Manille, sérénade,

b) Une matinée à Batavia, composées et exécutées par Feri Kletzer.

On ouvrira les portes à 7 h. et demie.

DANSE PUBLIQUE dimanche 5 courant, maison du village, à Cormondrèche. Bonne musique tessinoise. Rafraîchissements de toute espèce.

DANSE PUBLIQUE. dimanche 5 mai prochain, dès les 3 heures du soir, il y aura danse publique chez le citoyen Frédéric Bähler, aubergiste à Rochefort. Les amateurs sont cordialement invités.

---

pas de fils, s'ils étaient sûrs que dans le moment même ce fils ne commettait pas une faute entraînant la peine de mort?... il leur disait:

— Plaidez pour lui!... Que diriez-vous!... Vous diriez: — « Je suis un vieux soldat, j'ai versé mon sang pour la France pendant trente ans, je suis devenu blanc sur les champs de bataille, je suis criblé de blessures, j'ai gagné chaque grade à la pointe de l'épée. Eh bien! prenez mes épaulettes, prenez mes décorations, prenez tout,... mais rendez-moi mon enfant. Que mon sang soit le prix de la faute! Il ne connaissait pas la grandeur de son crime, il était trop jeune, c'est un conscrit; il nous aimait, il voulait nous embrasser et puis rejoindre... il aimait une jeune fille... Ah! vous avez été jeunes aussi! Pardonnez lui... Ne déshonorez pas un vieux soldat dans son fils.

« Vous diriez peut-être encore: — J'avais d'autres enfants... ils sont morts pour la patrie... Comptez-lui leur sang, et rendez-moi celui-ci... C'est le dernier qui me reste!

« Voilà ce que vous diriez, et bien mieux que moi, parce que vous seriez le père, le vieux soldat qui parle de ses services! — Eh bien! le père de ce jeune homme parlerait comme vous... C'est un vieux soldat de la République... Il est parti avec vous peut-être, quand les Prussiens entraient en Champagne; il a été blessé à Fleurus... C'est un ancien compagnon d'armes... L'aîné de ses fils est resté en Russie!... »

Et Burguet, en parlant, pâlissait; on aurait cru que la douleur avait détruit ses forces et qu'il allait tomber. Le silence était si grand qu'on entendait respirer toute la salle. Le déserteur sanglotait. Chacun pensait:

— C'est fini, Burguet ne peut plus continuer, il va falloir l'emporter!

Mais tout à coup il recommençait d'une autre manière plus douce; il parlait lentement... Il racontait la vie du pauvre paysan et de sa femme, qui n'avaient plus qu'une seule consolation, une seule espérance sur la terre: leur enfant!

On écoutait, on voyait ces gens, on les entendait parler entre eux; on voyait le vieux chapeau du temps de la République sur la porte. — Et quand on ne pensait qu'à cela, tout à coup Burguet montrait le vieux et sa femme apprenant que leur fils avait été tué, non par les Russes ou les Allemands, mais par les Français... On entendait le cri de ce vieux!...

Tiens, Fritz, c'était épouvantable; j'aurais voulu me sauver. — Les officiers du conseil, dont plusieurs étaient mariés, regardaient devant eux les yeux fixes, le poing fermé; leurs moustaches grises tremblotaient. Le major avait levé deux ou trois fois la main, comme pour faire signe que c'était assez, mais Burguet avait toujours quelque chose de plus fort à dire, de plus juste et de plus grand. Son discours dura jusque vers onze heures, alors il s'assit; on n'entendait plus un murmure dans les trois salles ni dehors. Et l'autre, le rapporteur, recommença, disant que tout cela ne signifiait rien... que c'était malheureux pour le père d'avoir un fils indigne, que chacun tenait à ses enfants, mais qu'il fallait leur apprendre à ne pas déserter en face de l'ennemi; — qu'avec toutes ces raisons, on ne fusillerait personne, et que la discipline serait détruite de fond en comble; qu'on ne pourrait plus avoir d'armée, et que l'armée fait la force et la gloire du pays.

Burguet répliqua presque aussitôt après. Je ne me rappelle pas ce qu'il dit: tant de choses ne pouvaient m'entrer à la fois dans la tête Mais ce que je n'oublierai jamais, c'est que, vers une heure, le conseil nous ayant fait sortir pour délibérer — pendant qu'on reconduisait le déserteur au cachot, — on nous permit de rentrer au bout de quelques minutes, et que le major lui-même, debout sur l'estrade où l'on tire à la conscription, déclara que l'accusé Jean Belin était acquitté, et qu'il donna l'ordre de le relâcher tout de suite.

C'était le premier acquittement depuis le départ des prisonniers espagnols, avant le blocus; les gueux venus en foule pour voir condamner et fusiller un homme, ne pouvaient y croire: plusieurs criaient en dessous:

— Nous sommes trahis!

Mais le gros-major dit au brigadier Descarmes de prendre le nom des criards, et qu'on irait leur rendre visite; alors toute cette masse dégringola des escaliers en cinq minutes, et nous pûmes descendre à notre tour.

(A suivre.)

Société de l'hôtel Bellevue,

à NEUCHATEL,

Ensuite du tirage au sort qui a eu lieu ce jour, les 31 actions dont les numéros suivent, ont été désignées pour être remboursées le 15 août prochain avec une prime de fr. 25 par action, conformément aux statuts, savoir: nos 11, 27, 31, 35, 42, 87, 93, 104, 114, 129, 143, 146, 147, 166, 168, 172, 177, 180, 191, 258, 261, 268, 276, 296, 297, 302, 307, 325, 361, 374 et 405.

Neuchâtel, le 1r mai 1867

Le Secrétaire-Caissier de la Société,
G.-L. QUINCHE,

Ouverture des bains chauds

DE L'EVOLE, DÈS LE 1er MAI.

Prix des bains :

Bain simple, sans linge,	fr.	—»60
» » avec linge,	»	—»80
» de sel,	»	1»10
» de son,	»	1»20
» garni,	»	1»20
» sulfureux, de soude, d'amidon,	»	——
Douches,	»	—»40
Abonnements pour familles.		

AVIS

Tous les communiers de Boudry, âgés de 20 ans et possédant les qualités requises par la loi, sont convoqués en assemblée générale à l'hôtel-de-ville de Boudry, samedi 4 mai prochain, dès les 4 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

Rapport sur les comptes de l'exercice 1866.
Affaires importantes.

Boudry, le 26 avril 1867.

Le secrétaire des assemblées générales,
AMIET, géomètre.

124. Dans le but de se perfectionner dans la langue française, un ancien instituteur des cantons primitifs, muni d'excellentes recommandations, désire trouver dans la Suisse romande une place (de préférence dans une famille), où il puisse, en échange d'une modeste pension et de quelques leçons de français par semaine, donner des leçons d'allemand ou d'anglais. On prie d'adresser les offres sous les initiales T. N. n° 19, à l'expédition de cette feuille.

☛ Le public de Neuchâtel est prévenu qu'il y a une **lessiverie** ouverte au Neubourg, n° 23.

APPRENTIE TAILLEUSE. Une tailleuse établie à Berthoud, possédant une clientèle choisie, aimerait recevoir chez elle une apprentie à des conditions très-avantageuses. S'adr. à P. Zurcher, à Colombier.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE NEUCHATEL.

Assemblée générale, mercredi 1r mai, à huit heures du soir, dans la salle du Conseil général de la Municipalité.

ORDRE DU JOUR :

Lettres de M. le Dr Kern, ministre de la Confédération suisse à Paris, relativement à des facilités offertes aux ouvriers qui voudront visiter l'Exposition universelle.

Encouragements à donner pour l'élève des vers à soie *(conséquence de ceux donnés pour la plantation des mûriers).*

Résolution définitive sur le concours de l'Itinéraire.

Rapport de M. le Dr Sacc sur un nouveau mouvement de montre, inventé par M. Roskopf, de la Chaux-de-Fonds.

Ensuite d'une communication faite par M. Kern, ministre de la confédération suisse à Paris, à la société industrielle et commerciale de Neuchâtel, celle-ci fait connaître au public qu'il s'est formé à Paris, conformément au vœu exprimé par la COMMISSION IMPÉRIALE, une

COMPAGNIE INTERNATIONALE

des voyages, de la nourriture, et de l'assurance contre les accidents de toute nature,

A PRIX RÉDUITS,

pour faciliter à tous la visite et l'étude de l'exposition universelle de 1867, offrant dans un *grand hôtel,* pouvant recevoir chaque jour *trois mille personnes,*

le logement et service compris à . . . . fr. 1»20 par jour,
une nourriture variée et confortable . . . . » 3»— »
et le tout par semaine pour . . . . . » 33»— »

Pour des renseignements ultérieurs, et jusqu'à la nomination d'un agent spécial, on peut s'adresser au bureau de la direction de l'intérieur au château de Neuchâtel.

Les Communiers externes de Cortaillod ayant les qualités requises par le règlement, sont convoqués en assemblée extraordinaire, qui aura lieu le lundi 6 mai courant, dans la salle ordinaire des séances de commune, à 7 heures du matin.

ORDRE DU JOUR :

Mise à bail de l'établissement des moulins et scieries appartenant à la commune.

Cortaillod, 30 avril 1867.

Le secrétaire des assemblées générales de commune :
Ulysse-Eugène HENRY.

129. Dans une maison vaste et agréablement située, entre Onnens et Champagne, on recevrait en pension **des dames** désirant passer la belle saison à la campagne. Prix modéré. Pour renseignements, s'adresser au bureau de la présente feuille.

130. On demande de suite un apprenti de commerce. S'adr. à M. Ed. Bovet.

131. Un jeune homme, qui cherche une place de précepteur, désirerait donner quelques leçons; il a suivi les cours du collége communal. S'adr au bureau d'avis.

Faiseur de secrets.

On demande un bon faiseur de secrets, parfaitement au fait des genres soignés, et capable de diriger un atelier. Le bureau d'avis indiquera.

133. On demande à emprunter fr. 2000 dont on payera l'intérêt à 6 ou 7 pour cent l'an, contre garantie hypothécaire d'immeuble en nature de terres. On désire avoir cette somme pendant le courant du mois. Déposer les offres par écrit au bureau de cette feuille, sous lettres P. V.

134. Une jeune fille d'honnêtes parents, qui désirerait apprendre l'état de **tailleuse**, trouverait à se placer de suite chez Mlle A. Zimmermann, rue des Epancheurs n° 8, rez-de-chaussée.

☛ Il est rappelé à l'honorable public de la ville et des environs, que l'ancienne société de musique pour bals publics, concerts et soirées, sous la direction de F. Blum, n'est point dissoute, et qu'elle se compose maintenant de six à dix artistes, et non d'amateurs. Le domicile de F. Blum est Maison Neuve, n° 1, 3me étage.

CHAUMONT.

M. C. **RITZMANN**, tenancier des établissements de la Société de **l'Hôtel-pension de Chaumont**, a l'honneur de prévenir le public en général et ses amis et connaissances en particulier, qu'en attendant l'ouverture prochaine du grand hôtel, c'est lui qui, dès ce jour, dessert le petit hôtel. Il ne négligera rien pour mériter la confiance qu'il sollicite; on y sera reçu et traité de manière à être satisfait sous tous les rapports.

Neuchâtel, le 24 avril 1867.

C. RITZMANN.

137. Une bonne famille de Nidau aimerait placer à Neuchâtel ou dans une des bonnes localités du canton, un garçon âgé de 16 ans, en échange d'un autre jeune homme ou jeune fille qui pourrait fréquenter les très-bonnes écoles de la ville de Nidau. S'adr à M. Favarger-Kaser, boulanger, à Neuchâtel.

139. M. Frédéric Kraft, tailleur, rue de la Place-d'Armes, n° 5, au second étage, informe le public qu'il se charge du dégraissage des habits pour messieurs et dames.

FRITZ PRYSI

HORLOGER-RHABILLEUR.

Prévient l'honorable public qu'il a transféré son domicile de la rue des Moulins n° 11, à la rue du Bassin n° 16, dans la maison de M. Berthoud-Coulon, au 3me étage.

Il profite de cette occasion pour se recommander pour tout travail relatif à sa partie, comme rhabillage de tous genres de montres, soit pendules, horloges de la Forêt-noire, boîtes à musique, etc., etc.

J. MOURAIRE

marchand de parapluies, rue de l'Ancien Hôtel de ville, à Neuchâtel, ensuite des actes de tromperie qui ont été commis et qui se commettent encore, prévient sa bonne clientèle de la ville et tout particulièrement celle de la campagne, qu'il n'a jamais envoyé et n'enverra personne vendre et chercher de l'ouvrage à domicile pour son compte; par conséquent, dans l'intérêt du public lui-même, J. Mouraire prie instamment de n'accorder aucune confiance aux ambulants qui se diront envoyés par lui.

142. On demande un jeune homme appartenant à d'honnêtes parents, comme apprenti dans un bureau; il faut qu'il soit très-intelligent et actif Le bureau d'avis indiquera.

☛ Ch. Colomb, notaire à Neuchâtel, demande pour son bureau un jeune homme actif, intelligent et de bonnes mœurs.

☛ Jean-Louis GINDROZ, à St-Sulpice, informe le public qu'il confectionne des **boules et quilles** pour jeu de quilles, et se recommande aux amateurs. S'adr. à lui-même, franco.

Les amis et connaissances d'Adolphe Renaud, chef cuisinier, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu jeudi 2 mai, à 2 heures du soir. Domicile mortuaire : Hôpital communal.

ETABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE DE BRESTENBERG

sur les bords du lac de Hallwyl.

Fondé et dirigé par le Dr Erismann. — 24 années. — Méthode Priessnitz, bains du lac, bains chauds, bains de vapeur. — Situation brillante, bateaux, pêche, promenades délicieuses. Ouvert toute l'année. S'adr. au médecin-directeur, **Dr Adolphe Erismann.**

RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 1er mai 1867.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise	. . .	. . .	615
Comptoir d'Escompte du Val-de-Travers	. . .	. . .	. . .
Crédit foncier neuchâtelois, anciennes	. . .	525	535
» » nouvelles	. . .	. . .	522»50
Franco-Suisse (actions)	. . .	. . .	40
Société de construction	. . .	. . .	77»50
Hôtel Bellevue	. . .	. . .	520
Actions immeuble Chatoney	. . .	. . .	530
Gaz de Neuchâtel,	. . .	. . .	6600
Banque du Locle	. . .	. . .	1270
Télégraphes Hipp, actions, ex-coupon	. . .	470	. . .
Hôtel de Chaumont	. . .	425	450
Société des Eaux	. . .	. . .	. . .
Franco-Suisse, oblig., ex-coupon	. . .	200	230
Locle-Chaux-de-Fonds 4 1/2 %	89	. . .	89
Crédit foncier, obligat. 4 1/2 %	. . .	. . .	100»25
Etat de Neuchâtel, 4 %	. . .		500
Municipalité de Neuchâtel	12	12	13

— M. Rosseuw Saint-Hilaire, professeur à la Sorbonne, parlera dans la réunion de mercredi soir, à la chapelle des Terraux, à 8 heures, de l'état religieux de la France au point de vue de l'incrédulité et à celui de la foi. Il sera fait en terminant une collecte au profit de la Société évangélique de France.

— C'est en quelque sorte un devoir aujourd'hui pour les pères de famille dont la fortune repose principalement sur un avenir qui ne leur appartient pas, de pourvoir au sort de leurs enfants, en leur assurant un capital proportionné à leurs sacrifices dans le présent. Ils peuvent en toute sécurité s'adresser pour cela à la *Compagnie d'assurances générales,* rue de Richelieu, 87, à Paris, ou à M. **MACHON**, agent principal, à Neuchâtel.

Cette Compagnie, fondée en 1819, est LA PLUS ANCIENNE des sociétés françaises d'assurances sur la vie. Elle distribue ou envoie gratuitement à toutes les personnes qui lui en font la demande, des notices et des brochures sur ses diverses opérations : assurances en cas de décès, assurances mixtes, temporaires, capitaux différés, rentes viagères, etc.

Nouvelles.

Paris, 28 avril. — La *France,* l'*Etendard* et la *Patrie* confirment le bruit que la France et la Prusse ont accepté la conférence sur les bases de la neutralisation du grand-duché de Luxembourg.

D'après l'*Etendard,* le bruit court que dans les audiences qu'il a données aujourd'hui, l'empereur a annoncé sa confiance dans le maintien de la paix.

— 30 avril. — On lit dans le *Moniteur* : « Les nouvelles pacifiques survenues depuis quelques jours ont déterminé l'empereur à ordonner de suspendre toute mesure nouvelle, afin de ne fournir à l'opinion publique aucun prétexte de s'émouvoir. Les achats vont être réduits au strict nécessaire, et les soldats en congé qui allaient être rappelés, seront laissés dans leurs foyers. »

Berlin, 29 avril. — La Prusse n'évacuera la forteresse du Luxembourg, qu'après un résultat satisfaisant de la conférence de Londres, laquelle devra formuler par un traité européen la garantie de la neutralisation déjà acceptée en principe par toutes les puissances.

— Même date. — Dans le discours que le roi de Prusse a prononcé aujourd'hui à l'ouverture des Chambres prussiennes, S. M. s'est exprimée en ces termes :

« Le Reichstag a adopté une constitution par laquelle le développement unitaire de la nation paraît définitivement assuré. Je vous ai réunis pour la soumettre à vos délibérations. La consolidation de l'union fédérale assure l'indépendance nationale, et sa puissance et sa prospérité doivent marcher de front avec le développement du droit allemand et de nos institutions constitutionnelles.

« La Fédération nouvelle comprend avant tout les seuls états de l'Allemagne du Nord; mais une communauté étroite, nationale, les unira toujours aux états du Sud. Les relations solides que mon gouvernement a déjà établies l'automne dernier pour une alliance offensive et défensive avec ces états seront étendues par des traités spéciaux à la grande communauté de l'Allemagne du Nord.

« Les forces unies de la nation seront ainsi capables de garantir à l'Allemagne les bienfaits de la paix et la protection efficace de ses droits et de ses intérêts.

« Dans cette conviction, mon gouvernement aura à cœur de prévenir tout trouble de la paix européenne par tous les moyens compatibles avec l'honneur et les intérêts de la patrie. Le peuple allemand, fort par son union, pourra envisager avec confiance les vicissitudes que l'avenir nous réserve, si, avec le patriotisme dont on a fait preuve en Prusse dans tous les moments graves, vous voulez m'aider à achever la grande œuvre de l'union nationale. »

St-Pétersbourg, 29 avril. — Dans le cas où les craintes de guerre disparaîtraient, l'empereur de Russie accompagnerait l'impératrice en juin ou en juillet aux eaux de Kissingen, et il irait peut-être de là à Paris.

Berne, 29 avril. — Aujourd'hui à midi, M. le général de Rœder a présenté à M. le président de la Confédération les lettres de créance qui l'accréditent comme ministre de Prusse auprès de la Confédération suisse.

Neuchâtel. — Dimanche soir entre 5 et 6 heures, un orage qu'on pouvait prévoir depuis plus d'une heure, a éclaté sur notre lac, avec accompagnement d'un vent violent et d'une pluie torrentielle. Une petite embarcation, montée par trois jeunes gens imprudents, se trouvait en grand péril, et après de vains efforts pour rentrer dans le port, était chassée par la bourrasque du côté de St-Blaise. C'est alors que trois intrépides citoyens, MM. Alexandre et Adolphe Stämpfli, et Auguste Dupuis, s'embarquèrent courageusement et parvinrent à secourir et ramener au port le bateau en détresse.

Il est juste d'ajouter que le bateau à vapeur, le *Cygne,* revenant de Morat, a aussi fait son possible pour venir au secours de l'embarcation en péril, mais le sauvetage était opéré lorsqu'il est arrivé sur place.

Concert. — L'espace nous manque pour parler longuement du concert donné samedi par MM. Adler et Féri-Kletscher. Qu'il nous suffise de dire que cette belle soirée musicale, où tous les vrais amateurs s'étaient donné rendez-vous, a fait une agréable diversion à la stérilité des plaisirs artistiques de cet hiver.

Les talents variés de MM. Adler et Féri-Kletscher échappent à l'analyse, et nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à aller demain juger par eux-mêmes de la virtuosité remarquable de nos deux artistes.

Le programme est des plus engageants, et les *dilettante* les plus difficiles, n'auront qu'à se féliciter d'avoir consacré quelques quarts d'heure à une soirée aussi attrayante sous tous rapports.

— Nous apprenons avec plaisir, par les journaux de Lausanne, que M. Moldenschardt, architecte à la Société de construction de Neuchâtel, a obtenu un premier prix de fr. 400 dans le concours ouvert dernièrement pour la construction d'une école moyenne de jeunes gens à Lausanne.